



COMMUNIQUE CONJOINT ONU-UA-CEEAC

6 février 2020

Communiqué conjoint UA-CEEAC-ONU pour commémorer le premier anniversaire de la signature de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine

À l'occasion du premier anniversaire de la signature le 6 février 2019 à Bangui, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, l'Union africaine (UA), la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation des Nations unies (ONU), se félicitent des efforts entrepris par les partis signataires dans la mise en œuvre de l'Accord, des progrès accomplis, et réaffirment leur soutien indéfectible à la mise en œuvre intégrale de l'Accord.

Nous saluons l'engagement renouvelé du Président de la République, Faustin Archange TOUADERA et de son Gouvernement en faveur de la paix, ainsi que les efforts déployés par toutes les parties prenantes qui illustre l'importance vitale de la mise en œuvre de l'Accord. Nous sommes toutefois préoccupés par les retards dans la mise en œuvre de certaines priorités essentielles de l'Accord, conçues pour consolider la stabilisation du processus de paix.

L'Accord demeure la seule voie viable vers une paix durable en République centrafricaine. A cet égard, nous appelons tous les signataires à respecter pleinement leurs engagements au titre de l'Accord. Nous encourageons également le peuple centrafricain, y compris les partis signataires et non signataires, les acteurs politiques, la société civile et les associations de femmes et de jeunes, à continuer de soutenir la mise en œuvre de l'Accord, le retour à une paix durable et à la stabilité en RCA.

Nous réitérons notre condamnation ferme de tous les actes de violence qui continuent d'entraîner des pertes en vies humaines, des blessés et des mouvements de personnes déplacées internes ainsi que de dégâts matériels. Nous lançons un vibrant appel à l'attention des signataires et des non-signataires de l'Accord pour la cessation définitive des violences, le respect scrupuleux de l'Accord et rappelons que toute entrave à l'Accord exposera ses auteurs à des mesures appropriées prises par les 3 organisations, conformément à l'Article 35 de l'APPR-RCA. Nous réitérons notre attachement au dialogue, seule voie vers la paix véritable et demandons instamment à toutes les parties d'utiliser les mécanismes de résolution des différends prévus par l'Accord.

Nous rappelons avec insistance que toute attaque contre les populations civiles, le personnel des Nations unies et les travailleurs humanitaires peut faire l'objet de poursuites judiciaires, conformément à la législation centrafricaine et au droit international.

Nous saluons les réformes en cours du système judiciaire, contribuant à lutter contre l'impunité. A cet égard, Nous appelons la communauté internationale à poursuivre son soutien multiforme et continu à la Cour pénale spéciale, afin de tenir pour responsables les auteurs de violations des droits de l'homme, d'abus et d'actes criminels et exhortons les autorités centrafricaines à rendre rapidement opérationnel la Commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparations afin que les victimes de la crise ne soient pas oubliées et leur voix entendue.

Nous appelons instamment à la promotion de l'inclusion et à l'adoption des lois sur la décentralisation afin de remédier aux inégalités affectant les communautés et les régions et assurer leur pleine participation à la vie politique, économique et sociale de la nation.

Nous appelons tous les acteurs à œuvrer pour que les élections présidentielles et législatives prévues en décembre 2020-2021 se tiennent à bonne date. Nous confirmons notre détermination à œuvrer pour que ces élections soient libres, transparentes et pacifiques. Dans ce même esprit, nous réaffirmons que toute velléité de saper le processus électoral ne sera pas tolérée et qu'il n'y aura d'autre alternative démocratique que la tenue effective des élections en 2020, conformément au calendrier électoral. A cet égard, nous appelons à l'adoption rapide d'un code de conduite électoral. En outre, nous lançons un appel à la communauté internationale pour une forte mobilisation autour du financement et l'appui multiforme aux élections de 2020-2021 en RCA. Nous notons avec satisfaction une baisse significative des actes de violences sur l'ensemble du territoire depuis la signature de l'Accord et nous nous félicitons des progrès accomplis dans le rétablissement de l'autorité de l'État, notamment le redéploiement effectif et progressif de l'administration civile, y compris l'État de droit, ainsi que des forces de défense et de sécurité intérieure. Nous demandons aux autorités centrafricaines, avec l'appui de la communauté internationale, de veiller à ce que ces déploiements soient durables et à ce que les représentants de l'État agissent conformément à leurs rôles et responsabilités. L'État doit agir en tant qu'agent de stabilité et ne pas alimenter les divisions, en particulier dans le contexte électoral. Nous saluons donc en particulier les efforts déployés dans tout le pays pour régler les conflits intercommunautaires et rapprocher les communautés. Nous exhortons en outre toutes les parties à opérationnaliser sans délai les Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS) dans tout le pays, et à progresser dans le domaine du DDR, tout en veillant à ce que les forces de sécurité soient représentatives du peuple centrafricain.

Nous nous félicitons de la réactivation des commissions mixtes bilatérales entre la République centrafricaine et le Cameroun, la République du Congo et le Tchad. Nous soulignons l'importance d'une collaboration similaire avec les autres pays voisins et appelons les pays de la région à s'engager pleinement et à soutenir la République centrafricaine.

Nous réaffirmons la détermination de la communauté internationale à s'opposer à toute atteinte au processus de paix et à l'Accord dans lequel le peuple centrafricain s'est investi et qui répond à ses aspirations de paix, de sécurité, de justice et de réconciliation nationale.

Nous continuons d'exprimer notre plein soutien et notre appréciation à la MINUSCA dans les efforts qu'elle déploie pour utiliser tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre de son



mandat, notamment la protection des civils. Nous appelons chacun à soutenir pleinement la MINUSCA.

En tant que Garants et Facilitateur de l'accord, nous réaffirmons notre engagement constant à travailler ensemble pour le succès dudit Accord.

Nous appelons les autres Facilitateurs à apporter un soutien durable et appui multiforme déterminant au processus de paix en RCA. La paix et la stabilité de la République centrafricaine et de la région sont inextricablement liées. Nous exprimons notre reconnaissance aux partenaires internationaux pour le soutien qu'ils apportent à la République centrafricaine, notamment pour la mise en œuvre de l'Accord, et nous les exhortons à concrétiser les projets de développement pour lesquels ils se sont engagés.

Les Centrafricains n'ont d'autre choix que la paix, gage d'un développement socio-économique véritable au bénéfice des populations qui n'ont que trop souffert du conflit. Le chemin vers la paix n'est jamais facile. Mais avec de la détermination nécessaire, elle peut prendre racine, s'épanouir et répondre aux aspirations légitimes de tous les Centrafricaines et les Centrafricains.